MAIRIE DE SAINT-FLORET
Place de la Treille
63320 SAINT-FLORET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 10
Présents : 08
Nombre de suffrages exprimés : 08
Pouvoirs : 00
Contre : 00
Pour : 08
Abstention : 00

L'an deux mil huit, le dix-neuf février dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GIRAUD, Maire.
Date de convocation : 14 février 2008

Etaient présents : MM. GIRAUD Jean-Claude- CHAZALON Jean-Pierre- GIRAUD Alain – Mme VERNAIRE Danielle. FOURY Philippe - DUBEC Patrick – CREGUT Eric— PERON Patrick.
Absents excusés : MEUNIER Joël. Mme LAGARDE Maguy
M. CREGUT Eric a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur et du plan de zonage

Monsieur le Maire rappelle que le plan de zonage a été soumis à enquête publique du 05 Mars au 05 Avril 2007.

Le rapport et les conclusions favorables du Commissaire-Enquêteur étant parvenus en Mairie, le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve, à l'unanimité des membres présents, le rapport, les conclusions et le plan de zonage sans aucune modification.

Reçu à la Sous-Préfecture d'ISSOIRE le

Certifié exécutoire : 06.03.2008
Reçu en Sous-Préfecture : 25 FEV 2008
Publié ou notifié le : 06.03.2008

Au registre sont les signatures,
Copie conforme à l'original

A SAINT-FLORET, le 25 février 2008
Le Maire,
Jean-Claude GIRAUD

LEGENDE DE LA CARTE DES SOLS

SUBSTRATUM

G : Gneiss
A : Alluvions des rivières et ruisseaux.
R : Arènes granitiques, granites
Y : Terrains volcaniques

HYDROMORPHIE

0 : sol sain
1 : faible hydromorphie,peu intense au delà de 50 cm
2 : hydromorphie moyenne, se marquant à partir de 50 cm
3 : hydromorphie d'intensité moyenne dès la surface
4 : hydromorphie marquée dès la surface affectant plus de 50% de la matrice

PROFONDEUR D'APPARITION DU SUBSTRAT

1 : entre 0 et 50 cm
2 : de 50 à 100 cm
3 : supérieur à 100 cm

TYPE DE SOL

a : sol d'apport
b : sol brun

SUBSTRAT	PROFONDEUR	TYPE DE SOL	HYDROMORPHIE
G	1	b	3
Gneiss	Apparition entre 0 et 50 cm	Sol brun	Hydromorphie dès la surface

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

Le commissaire enquêteur,
G. LACOSTE

* * * * * *

COMMUNE DE ST FLORET

* * * * * *

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Aménagement Environnement EAU SOL Assainissement URBANISME

ANALYSE DE L'HABITAT
APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Bureau d'études - Assainissement - Environnement
Valorisation Agricole - Suivi Agronomique

opqibi N° 05.06.1733 — SESAER

Dessiné par : BARRAND.Christine — PLANCHE :

Le : 11.04.2006 | Modifié le : 09.06.06 | Echelle : 1/5000

4+ Test de percolation

APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

CLASSE COULEUR	APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	CONTRAINTES PRINCIPALES	DISPOSITIFS PRECONISES	
			EPURATION	DISPERSION
I	SITE SATISFAISANT	Néant	Tranchées d'épandage	Sol (in-situ)
I-III	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT	Profondeur du sol localement insuffisante	Filtres à sable drainés ou Tranchées d'épandage	Sol (in-situ)
II	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT	Profondeur du sol insuffisante	Filtres à sable non drainés	Sol (in-situ)
II-III	SITE GLOBALEMENT SATISFAISANT POUVANT PRESENTER DES CONTRAINTES IMPORTANTES POUR L'EPURATION ET LA DISPERSION	Profondeur insuffisante perméabilité localement réduite	Filtres à sable drainés ou non drainés (1)(2) (3)	Sol (in-situ) ou exutoire de surface
III	SITE PRESENTANT DES CONTRAINTES IMPORTANTES POUR L'EPURATION ET LA DISPERSION	Perméabilité réduite, nappe temporaire	Filtres à sable drainés (2)	Exutoire de surface
IV	SITE INAPTE PRESENTANT DES CONTRAINTES MAJEURES	Nappe permanente	Tertres d'infiltration	Nappe (in-situ)

(1) Compte tenu de l'hétérogénéité du terrain, seule une étude à la parcelle prenant en compte le contexte particulier de chaque habitation peut permettre de définir précisément la filière d'assainissement individuel à mettre en oeuvre.

(2) La mise en oeuvre du filtre à sable drainé implique la nécessité de disposer d'un exutoire superficiel pour l'évacuation des effluents traités (ruisseau ...) . En l'absence d'exutoire, des solutions spécifiques avec infiltration adaptées au contexte local peuvent être envisagées . Une étude à la parcelle est conseillée pour confirmer la faisabilité de telles solutions.
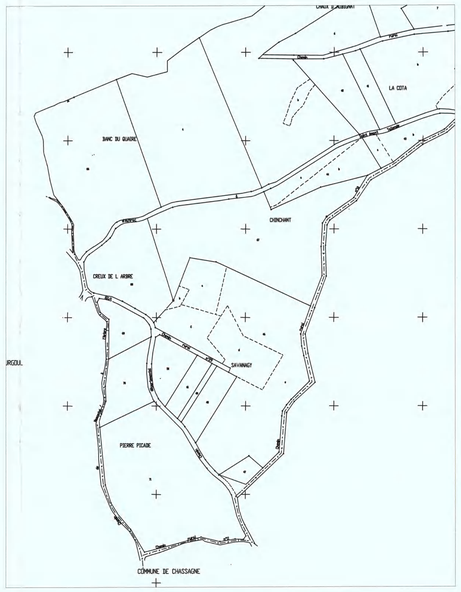
(3) Les perméabilités mesurées dans les sols sont souvent favorable à l'infiltration des eaux.
La filière du filtre à sable non drainé sera donc adaptée à la majorité des cas.